



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org



D03287

ID

Distr. LIMITEE

ID/WG.79/21
11 juin 1971

Original : FRANCAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Cycle d'études sur l'expansion des industries du cuir et des articles en cuir dans les pays en voie de développement, projet régional pour l'Afrique

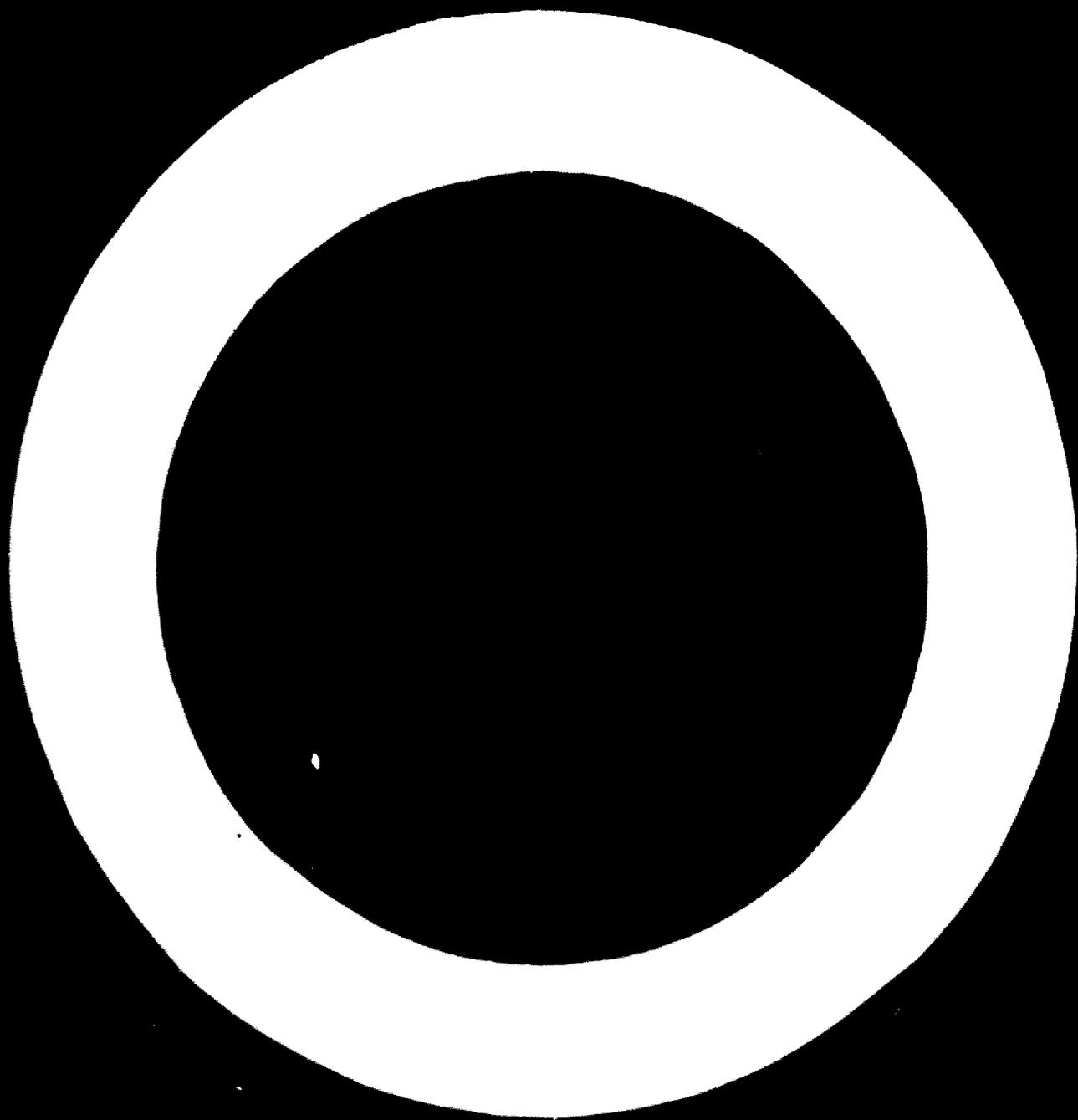
Vienne (Autriche), 22 février - 5 mars 1971

COMMUNICATION
SUR LA SITUATION DE L'INDUSTRIE DES PEAUX, DU CUIR
ET DES PRODUITS EN CUIR AU
MAROC ^{1/}
présentée par
M. ALLOUI

^{1/} Ce document a été reproduit tel quel.

id.71-3154

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards, even though the best possible copy was used for preparing the master fiche.



INTRODUCTION:

Le travail du cuir connaît au Maroc un développement considérable. Ses applications, fort multiples, occupent, en effet, plus de 25,000 personnes, réparties entre: délaineurs, fourreurs, tanneurs, babouchiers, maroquiniers, cordonniers, bourreliers, selliers, etc....

Né, comme partout ailleurs, de l'utilisation des peaux fournies par le troupeau national, le travail du cuir s'est accru peu à peu.

Une importante reconversion s'est opérée dans le domaine de la tannerie. Seules subsistent quelques tanneries artisanales, bien équipées d'ailleurs, qui traitent uniquement les peaux de moutons avec des produits végétaux. Ce qui donne une basane très recherchée.

La tannerie industrielle au Maroc compte une vingtaine d'entreprises employant 1,600 personnes. Elle est dotée d'un matériel moderne dont la capacité de production satisfait les besoins du marché intérieur. La tannerie marocaine travaille presque exclusivement des peaux nationales. Le volume des importations de peaux brutes est très irrégulier et ces importations ne concernent que des cuirs lourds qui ne sont pas produits au Maroc. Les tanneries traitent les peaux de tous les animaux de l'ensemble du cheptel marocain: ovins - caprins - bovins et leur production est écoulée sur le marché local et le reste sur les marchés extérieurs. Ces tanneries sont structurées normalement et appliquent les règles de la législation du travail en vigueur au Maroc.

Le tannage des peaux le plus communément connu consiste à soumettre celles-ci, soit à l'action du tan, ou écorce de chêne moulue, soit à l'action de diverses matières végétales souvent employées sous forme d'extraits aqueux et qui, comme le tan, contiennent des tanins agissant sur la substance des fibres animales. On substitue, parfois, à ces agents

tannants d'origine végétale, divers composés organiques synthétiques.

Les traitements sont d'ailleurs fort complexes et les procédés employés nombreux: les uns, lents, donnent incontestablement les meilleurs résultats et fournissent des peaux de qualité supérieure, très recherchées pour les industries de luxe (ganterie, chaussures, maroquinerie); les autres, rapides, ou semi-rapides, sont employés pour les cuirs courant, et permettent naturellement d'obtenir des prix de vente assez avantageux.

En pratique, les procédés varient souvent, dans leur détail, d'une tannerie à l'autre et, d'une sorte de peau à une autre sorte, selon l'utilisation qui en sera faite.

I. PREPARATION DES PEAUX

L'opération comporte comme on vient de le dire, plusieurs traitements qui diffèrent, selon que l'on traite des peaux d'ovins, de caprins ou de bovins. Les cuirs d'ovins et de caprins sont dits cuirs mous, ceux des bovins rentrent dans la catégorie des cuirs forts.

La durée des traitements varie aussi suivant le genre de peaux traitées et suivant les saisons. On peut, néanmoins, retenir la moyenne d'un mois pour le tannage de la basane, un mois et demi pour le tannage du cuir de chèvre et deux à trois mois pour la préparation et le tannage des peaux de bovins ou gros cuirs.

Une mention particulière mérite d'être réservée au tan connu sous le nom de takout. C'est une galle produite par la piqûre d'un acarien sur les rameaux et les fleurs du tamaris, arbre originaire du Sahara, très répandu en Afrique du Nord, et notamment dans le Sud Marocain, où on le rencontre en peuplements abondants et spontanés au Tafilalet, dans le Draâ, chez les Skoura et les Glaouas.

Les galles récoltées en Octobre-Novembre, à l'aide de grands peignes spéciaux, sont employées, après triage et pulvérisation, par les tanneries artisanales, pour la préparation des cuirs de chèvre et de mouton les plus fins (filalis) auxquels elles donnent une belle coloration blanc-rosé qui devient de plus en plus foncé, au fur et à mesure du vieillissement des peaux.

II. QUANTITE DE PEAUX:

D'après des statistiques récentes, les tanneries artisanales et industrielles sont alimentées par une production locale de:

Peaux de bovins:	900.000
Peaux d'ovins:	3.500.000
Peaux de caprins:	2.000.000
Peaux de camelins:	30.000

La ville de Fès à elle seule traite quotidiennement une moyenne de 6.000 peaux d'ovins, 1.000 peaux de caprins, 300 peaux de bovins et 50 peaux de chameaux dans ses trois tanneries de Sidi Moussa, Ain Azliten et Chouara.

III. CHOIX DES CUIRS, MESURE ET DEBIT:

Le tannage, et éventuellement la teinture, étant terminé, il importe de répartir les cuirs et les peaux en vue de leur utilisation.

Les cuirs forts sont destinés aux semelles, aux courroies, aux harnachement, à certaines parties de la chaussure, le maroquin, obtenu à l'origine uniquement avec des peaux de chèvre, est utilisé à la confection des babouches et de la maroquinerie, la basane, ou peau de mouton + + +, est de préférence à la doublure; on en confectionne, aussi de la maroquinerie à des prix très avantageux. Les petites peaux provenant surtout des jeunes animaux sont destinées, généralement, à la chaussure de luxe, à la ganterie, à la couture et au tressage de la maroquinerie traditionnelle.

Par ailleurs, les diverses parties d'une peau possèdent des propriétés bien différentes, le cuir du dos étant bien plus résistant que celui du ventre. Aussi, quand les peaux sont vendue débitées (c'est le cas du cuir vachette) désigne-t-on diverses parties par les noms spéciaux (croupe, flanc, collet 1ère, collet 2ème culées, pattes, tête).

Et, que ce soit en maroquinerie, en articles chaussants, en sellerie ou bourrellerie, le débit des peaux doit être ordonné, de manière à réduire le plus possible la proportion des déchets. On s'arrange ainsi

pour découper des pièces identiques dans une même peau ou demi-peau (cas de la vachette); par exemple, pour les souliers, toutes les tiges dans une peau, et les premières dans une autre peau.

L'artisan part aussi d'un patron, préalablement découpé sur du papier, enveloppant le modèle et reproduit sur du carton ou du zinc; il est bon de prévoir alors des pièces plutôt un peu plus grandes, le patron étant retouché par la suite si besoin est.

IV. APPLICATION:

Comme signalé en début de la note, l'artisanat du cuir comporte diverses activités, dont les principales sont: la maroquinerie et la cordonnerie. C'est surtout à la confection de la maroquinerie et des babouches, qu'est employé le cuir de tannage végétal. D'ailleurs, malgré de très intéressantes applications de matériaux divers - (simili-cuir, plastique, etc.) pour remplacer le cuir, le principal débouché de la tannerie traditionnelle reste la maroquinerie et les babouches.

La cordonnerie qui a pris de l'extension, surtout à la suite de la protection douanière dont elle a fait l'objet a presque supplanté la confection des babouches, mais elle tend à utiliser des cuir de tannage semi-industriel ou directement industriel; évolution normale, d'ailleurs, et, d'autant plus justifiée, que les babouches ont été désaffectées et sont devenues simplement des chaussures de cérémonies ou des pantoufles d'intérieur.

Bien plus la technique des babouches a quelque peu évolué depuis, si bien que le plus souvent la couture et le finissage sont réalisés mécaniquement. A l'exportation, la semelle elle-même est souvent en caoutchouc ou en crêpe, également le cuir utilisé à l'exception des doublures, est du box-calf, cuir de bovin tanné au "chromé" et traité mécaniquement au cours de toute sa préparation.

La sellerie et la bourrellerie sont en nette régression, depuis que le moteur a chassé la monture, voire même la calèche et autre voiture de trait.

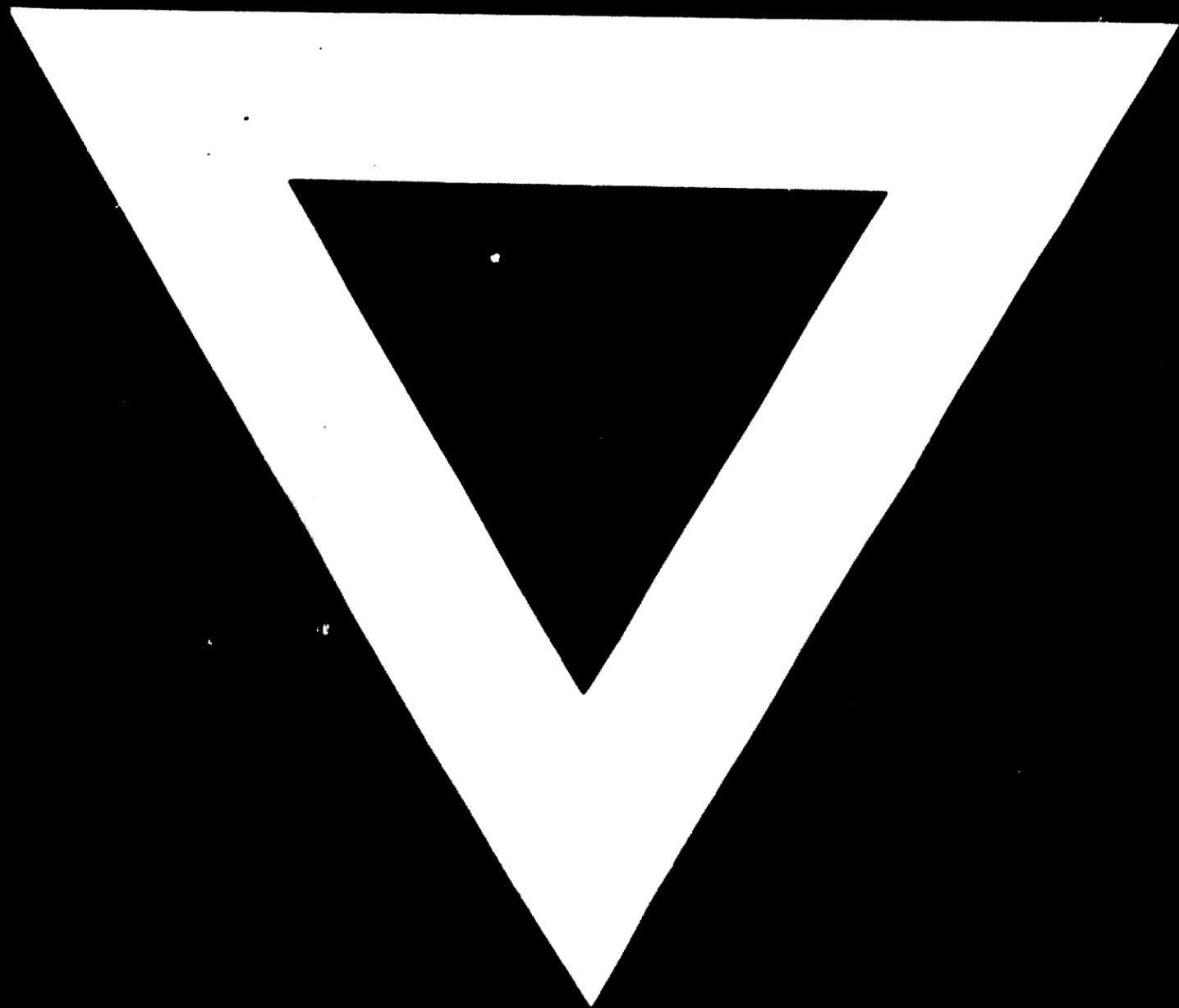
Plus vaste et plus variée est la maroquinerie qui consiste à fabriquer par collage, couture à la main, ou piqure à la machine, un grand nombre d'objets qui sous une apparence de luxe, sont très utiles et même parfois indispensables: porte-feuilles, porte-monnaie, porte-billets, porte-cartes, poudriers, étui à cigarettes, bourses, bagues à tabacs, sacs de dame, sacs de voyage, serviettes, poufs, coussins, ceintures etc.....

V. PRODUCTION:

Il est assez difficile d'évaluer, d'une façon exacte, la production dans le domaine. Celle-ci étant en fonction du volume des matières premières, qui accusent parfois et suivant les saisons de pénuries.

Pour les branches du cuir, les possibilités de production paraissent immenses surtout à la suite de l'interdiction de l'exportation des peaux brutes et semi-finies. Néanmoins, il est un fait certain, qu'en matière d'exportation de produits finis, les offres n'arrivent jamais à couvrir les demandes.





16 . 5 . 73